



392 P  NP  DM66

Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy  
et de la Forêt Domaniale dans la MRC de  
Montmagny

6211-24-097

# PROJET DES PARCS ÉOLIENS DE ST- PAUL-DE-MONTMINY ET DE LA FORÊT DOMANIALE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Mémoire présenté par la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire

Juillet 2025

**Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire,**

## **Introduction**

La Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire soumet le présent mémoire dans le cadre des consultations publiques concernant les projets de parcs éoliens de **St-Paul-de-Montminy** et de la **Forêt Domaniale**, deux initiatives qui impliquent directement son territoire. Située au centre de la MRC de Montmagny et comptant environ 400 habitants, notre municipalité est voisine de plusieurs collectivités participantes à ces projets, soit St-Paul-de-Montminy, Sainte-Apolline-de-Patton, Cap-Saint-Ignace et la Ville de Montmagny.

Le conseil municipal, au nom des citoyens qu'il représente, souhaite collaborer activement avec les promoteurs afin de favoriser la réussite de ces projets. Ce mémoire vise à mettre en lumière les retombées positives, tant économiques que sociales, pour notre communauté. L'implication de la municipalité dans ces projets démontre également sa volonté de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone en misant sur des solutions énergétiques renouvelables et durables.

## **Soutien de la communauté**

Depuis l'annonce des deux projets, le conseil municipal n'a reçu aucun commentaire négatif significatif de la part de la population. Bien au contraire, lors des consultations publiques, plusieurs propriétaires de lots boisés ont manifesté leur intérêt à ce que la ligne de transport du parc de St-Paul-de-Montminy traverse leur propriété, en raison des bénéfices économiques potentiels.

La seule opposition reçue provient de propriétaires d'érablières situées dans la montagne des Érables, au nord du territoire municipal. Cette préoccupation a été transmise aux promoteurs, qui ont pris les mesures nécessaires pour modifier le tracé en contournant la zone concernée, respectant ainsi les demandes des citoyens.

## **Engagement des promoteurs**

Nous tenons à souligner l'approche rigoureuse et transparente des promoteurs tout au long des différentes étapes des projets. Des séances d'information publiques ont été organisées pour aborder les divers enjeux : impacts environnementaux, visuels, sonores ainsi que les retombées économiques. Des panneaux explicatifs étaient disponibles sur place, et les citoyens ont eu l'occasion de poser leurs questions et de faire part de leurs préoccupations dans un climat respectueux et constructif. Les promoteurs ont fait preuve d'une grande disponibilité et ont répondu avec diligence aux interrogations soulevées, en fonction de l'évolution des projets.

## **Retombées économiques**

Comme bien d'autres petites municipalités de la région, Notre-Dame-du-Rosaire fait face à plusieurs défis : contexte économique incertain, augmentation des responsabilités

municipales, pénurie de main-d'œuvre, maintien des services de base, entretien des infrastructures et adaptation aux changements climatiques.

Les revenus générés par ces deux projets éoliens représenteront une ressource essentielle pour soutenir, améliorer et développer nos services municipaux. De plus, nous anticipons une hausse de la fréquentation de nos commerces locaux ainsi que la création d'emplois, particulièrement durant la phase de construction des parcs.

## **Conclusion**

En somme, les projets éoliens de St-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale constituent une opportunité précieuse pour le développement de la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire. Ces initiatives dynamiseront notre territoire et renforceront son attractivité, tant pour les résidents actuels que pour les nouveaux arrivants.

Le conseil municipal estime que les données présentées jusqu'à présent par les promoteurs justifient pleinement sa décision de soutenir ces projets, compte tenu de leurs nombreux avantages et des impacts négatifs jugés minimes. En appuyant ces initiatives, nous faisons un choix éclairé et responsable pour l'avenir de notre communauté, tout en posant un geste concret en faveur de la transition énergétique et du développement durable.